

Bâtiment

Le-la titulaire de ce diplôme est amené-e à exercer son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment. Il-elle intervient à tous les niveaux.

Il-elle sait concevoir des solutions techniques et le processus de réalisation d'un ouvrage, choisir les procédés et les matériaux adaptés, piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité, gérer un chantier sur les plans humain, matériel, économique et environnemental.

Au sein d'entreprises artisanales ou de PME, il-elle exerce de façon autonome les activités qui consistent à concevoir, préparer, organiser et suivre des chantiers.

Dans les grandes entreprises, il-elle est plus spécialisé-e et travaille en bureau d'études, en bureau des méthodes, en conduite de travaux, ou sur chantier, sous l'autorité d'un-e supérieur-e hiérarchique. En bureau d'études, il-elle peut être chargé-e de dessiner les plans nécessaires à la construction d'un bâtiment : plan de coffrage, plan d'installation des poutres, des armatures...

Il-elle maîtrise l'utilisation de l'informatique pour communiquer, concevoir des solutions techniques (CAO, calculs, simulations de comportements ...), élaboration de procédés de réalisation ...

Débouchés

Dans des entreprises très diversifiées : entreprises artisanales, PME, grandes entreprises du bâtiment et de l'ingénierie, pour la construction de maisons individuelles, la maintenance et la réhabilitation du cadre bâti, la construction neuve....

Avec de l'expérience, le-la titulaire de ce diplôme peut accéder à des postes de conducteur-trice de travaux, de chargé-e d'affaires, de responsable de projets, voire d'adjoint-e au dirigeant de l'entreprise. Il-elle peut également envisager une reprise d'entreprise.

Les nombreux départs à la retraite chez les chef-fe-s de chantier et les conducteur-trice-s de travaux créent un appel d'air pour les jeunes diplômé-e-s.

Métiers accessibles :

- Chef-fe de chantier
- Conducteur-trice de travaux adjoint-e
- Dessinateur-trice-projeteur-euse
- Calculateur-trice

Accès à la formation

En priorité :

- Bac S
- Bac techno STI2D
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Programme

(Formation initiale sous statut scolaire)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Enseignements généraux			
Culture générale et expression	3	3	4
Anglais	2	2	2
Mathématiques	3	3	2
Sciences physiques appliquées	2	2	2
Enseignements techniques et professionnels : 22 heures (cf. détail des enseignements ci-après)			
Accompagnement personnalisé	2	2	
Enseignements facultatifs			
LV2	2	2	1

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- L'épreuve « Etude technique », coeff. 6 :
 - dimensionnement et vérification d'ouvrages, coeff. 2
 - conception d'ouvrages du bâtiment, coeff. 4
- L'épreuve « Etude économique et préparation de chantier », coeff. 6.
- L'épreuve « Conduite de chantier », coeff 6 :
 - suivi de chantier, coeff. 2
 - implantation-essais, coeff. 4

Enseignements professionnels

Ils permettent de mettre en œuvre les activités professionnelles suivantes :

• **Etudes et ouvrages du bâtiment et des interfaces y compris dans le cadre d'une réhabilitation.**

Les élèves apprennent à analyser un dossier, à formaliser un cahier des charges, à analyser le principe structurel d'un bâtiment, à concevoir des solutions techniques, à dimensionner des éléments structurels courants, à réaliser des plans d'exécution détaillés, à élaborer un devis.

• **Conception, avec ou sans assistance numérique, du processus de réalisation d'un ouvrage.**

Les élèves apprennent à élaborer les documents préalables à l'ouverture du chantier, choisir et /ou valider des procédés dans le cadre d'un planning d'exécution, élaborer un calendrier des travaux, choisir et définir des moyens humains et matériels de réalisation, élaborer un processus de réalisation détaillé, définir le budget travaux, concevoir les phases d'intervention sur chantier.

• **Pilotage et gestion d'un chantier.**

Les élèves apprennent à contrôler et assurer l'avancement du chantier, à implanter des ouvrages, établir des situations d'avancement de travaux, piloter les interventions des corps d'état secondaire, animer une équipe, faire respecter la sécurité des biens et des personnes, organiser la collecte et la gestion des déchets, conduire une réunion de chantier, organiser et gérer les moyens humains et matériels, suivre le budget du chantier...

Au programme également :

Les techniques de construction et de mise en oeuvre des infrastructures (terrassement, fondations superficielles, fondations profondes...), des superstructures (ossatures et façades), des ouvrages du second œuvre (toitures, étanchéité, bardage, menuiseries extérieures, aménagements finitions), voiries et réseaux divers.

La mécanique et la technologie des structures : (comportements, conditions de résistance, de déformation), les matériaux (les constituants du béton, les bétons, les sols, l'acier...), les matériels de production (levage, manutention, terrassement, production et mise en oeuvre du béton, coffrages).

La gestion économique et technique d'une opération : les charges de l'entreprise, la fiscalité d'entreprise, les moyens de financement et de crédits propres au BTP, et des notions d'économie de la construction (métré, étude de prix).

Autres savoirs : accessibilité et confort des personnes (thermie, acoustique...), gestion de la santé et de la sécurité au travail ...

Stages

En Picardie, ce diplôme se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage. En formation initiale, un stage de huit semaines vient compléter la formation des étudiant-e-s de lycées.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation par :

BTS Bâtiment

Reproduction même partielle interdite sans autorisation et indication de la source.

• **une licence professionnelle** en un an. Exemples de spécialités :

- Choix constructif à qualité environnementale, IUT d'Amiens ;
- Entreprenariat et management des PME/PMI, IUT d'Amiens ;
- Performances énergétiques du bâtiment, Université de Rouen ;
- Construire écologique, Université de Strasbourg ;
- Technicien en géo-mesures et foncier, Université du Mans.

• **une classe préparatoire aux grandes écoles :**

- la *prépa ATS* (année spéciale pour technicien supérieur) est ouverte aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel, qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.

• **une école d'ingénieurs.** Exemples :

- Certaines écoles recrutent directement sur concours ou dossier des BTS et des DUT. Exemple : INSA spécialités génie civil (Strasbourg, Toulouse), génie civil et urbain (Rennes), génie civil et urbanisme (Rennes).
- Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) accueillent des étudiant-e-s titulaires d'un Bac +2, pour des cursus de 3 ans, essentiellement en apprentissage. Exemple : Ecole d'ingénieur du CNAM Picardie spécialité bâtiment et travaux publics, ESIEE (Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique) spécialité génie énergétique du bâtiment. Sélection sur dossier, tests et entretien.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Picardie, consultez les guides régionaux « Après le bac » et « Après un bac+2 ».

Où se former en NC?

LPO Jules Garnier

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après le bac : choisir ses études supérieures », « Après un bac + 2 » ;
- Dossiers « Après le bac » ; « Les écoles d'ingénieurs » ; « Les classes préparatoires » ; « Quels métiers pour demain ? »
- Diplômes « Les BTSA-BTS » ;
- Zoom sur « Les métiers du bâtiment »
- Parcours « Les métiers du BTP ».

* les documents régionaux sont également en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.

Janvier 2014